

Les sentiers de randonnées sont opérationnels

La commission tourisme, sous la responsabilité de Sylvie Chartier, a bien travaillé. Pinceaux à la main et pots de peinture en bandoulière, les dix membres ont arpenté les circuits de randonnées pour les baliser et les restaurer. Aujourd'hui, le public dispose de 39 km de sentiers de randonnées pour découvrir la commune et ses environs. En accord avec la Fédération départementale de la randonnée pédestre, les marquages normalisés des trois parcours ont été balisés en jaune, couleur qui s'applique aux sentiers communaux dits de petite randonnée. Les trois parcours ont été différenciés avec des noms locaux, le GL1 long, de 10 km, est le sentier « Le moulin de la Bulassière », le GL, de 14 km, est le sentier « Le chemin aux cochons » et le GL, de 15 km, est le sentier « La chevalerie ». Une aire de pique-nique sera installée sur le GL1, près du pont romain qui enjambe la rivière Le Chabosson. Le départ des trois parcours se fait au parking de covoiturage, où un panneau explicatif sera mis en place prochainement. Les fiches descriptives sont disponibles en mairie.